

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 81-323 du 16 Octobre 1981

portant nomination du Président, du Vice-Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

VU l'ordonnance n° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;

VU le décret N° 80-39 du 12 Février 1980 portant composition du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

VU le décret N° 81-36 du 20 Février 1981 portant création d'un Etablissement Public de l'Etat dénommé Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;

VU le Décret N° 75-286 du 11 Novembre 1975 portant nomination des membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).;

VU le décret N° 75-336 du 26 Décembre 1975 portant nomination du Président du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) ;

SUR Proposition du Ministre du Travail et des Affaires Sociales et des Organisations intéressées ;

Le Comité Permanent du Conseil Exécutif National entendu en sa séance du 12 Août 1981 ;

D E C R E T E :

Article 1er..- Sont et demeurent abrogées les dispositions des Décrets N° 75-286 du 11 Novembre 1975 et N° 75-336 du 26 Décembre 1975, portant nomination du Président et des membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC).

.../...

Article 2.- Sont nommés Président, Vice-Président et membres du Conseil d'Administration de l'Institut de Formation Sociale, Economique et Civique (INFOSEC) les personnes dont les noms suivent

PRESIDENT :

Camarade Adolphe BIAOU

VICE-PRESIDENT

Camarade Dominique HOUINSA

MEMBRES :

- Camarades :
- Moulicatou CABIROU : Représentant du Ministre du Travail et des Affaires Sociales,
 - Issa KPARA : Représentant du Ministre de la Jeunesse et des Sports
 - Emmanuel BANKOLE : Représentant du Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique,
 - Bernard CATRAYE : Représentant du Ministre des Enseignements Moyens Général, Technique et Professionnel,
 - Yacoubou ALLASSANE : Représentant du Ministre des Enseignements Maternel et de Base,
 - Florentin AMOUKPO : Représentant du Ministre de l'Industrie, des Mines et de l'Energie,
 - Gustave Vickey GBENOU: Représentant du Ministre du Tourisme, de l'Artisanat et des Loisirs,
 - Maurice FADONUGBO : Représentant du Ministre du Commerce,
 - Coffi Roger NAGNONHOU: Représentant du Ministre de l'Intérieur et de la Sécurité Publique,
 - Emile AHOANGONOU : Représentant du Ministre de l'Information et de la Propagande,

.../...

- | | | |
|-----------------------|---|---|
| - Jean LABITE | : | Représentant du Ministre des Finances. |
| - Salomon DAKIN | : | Représentant du Ministre du Développement Rural et de l'Action Coopérative, |
| - Habirou BOURAIMA | : | Représentant de la Chambre de Commerce et d'Industrie, |
| - Barnabé ADETONAH) | : | Représentant de l'U.N.S.T.B. |
| - Alexandre JOHNSON) | | |
| - Justin d'ALMEIDA) | | |
| - OROU Saré | : | Représentant du Comité d'Organisation des Jeunes, |
| - DANVIDE Marie | : | Représentant du Comité d'Organisation des Femmes, |

Article 3. - Le présent décret sera publié et communiqué partout où besoin sera.

Fait à COTONOU, le 16 Octobre 1981

par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du Conseil
Exécutif National

Mathieu KEREKOU

pour le Ministre du Travail et des
Affaires Sociales absent,
le Ministre de l'Intérieur et de la
Sécurité Publique chargé de l'intérim,

GUEZODJE Vincent

Ampliations. - PR 8 CPC 6 CC du FRPB 6 SGG 4 SPD 2 MTAS et ses
Directions 12 Autres Ministères 20 DPE-INSAE-DAJL-6 IGE et ses
Sections 4 DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 3 UNB-FASJEP-BN-INFOSEC 10 ANR
4 Chde Commerce et d'Industrie 2 JORPB 1 Intéressé 20.-